

lemegilien@outlook.com

VOLUME 3, NUMÉRO 4
AOÛT-SEPTEMBRE 2013
325 EXEMPLAIRES

LE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

MÉGILIEN

FORÊT HEREFORD INC.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ SIGNÉ

UN DON UNIQUE ET INESTIMABLE



Crédit photo : Tourisme Coaticook

UN DON UNIQUE ET INESTIMABLE

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de Forêt Hereford Inc. tenue à Saint-Herménégilde le 26 juin dernier, le président de l'organisme, M. Richard Belleville, a annoncé avec fierté la signature du transfert de la propriété appartenant à feu Neil Tillotson, de même que la signature d'une servitude de conservation forestière avec l'organisme Conservation de la nature Canada. La concrétisation de ce don inestimable a été rendue possible grâce à la générosité de monsieur et madame Neil et Louise Tillotson qui a été mise en place à la suite de la mort de ce dernier en 2001.



Joël Bonin (Conservation de la nature Canada ou CNC), Caroline Bélaïr (CNC), Richard Belleville (Forêt Hereford Inc.), Sara Favreau-Perreault (Forêt Hereford Inc.), Me Joanne Loyer (CNC), Sylvie Harvey (Forêt Hereford Inc.), Me Luc Custeau (Gérin, Custeau, Francoeur), Me Mélanie Lafrance (Liaison Avocats d'affaires) et Nathalie Zinger (CNC). Tous étaient présents lors de la signature du transfert.

UNE FORÊT AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ

La volonté de monsieur Tillotson a toujours été que ses actifs profitent à la communauté, tant de son vivant qu'après son passage parmi nous qui a duré plus de 100 ans. C'est pourquoi il a été décidé de donner la propriété de plus de 5 000 hectares qui inclut le mont Hereford (864 m.) à un organisme du milieu créé spécialement en 2012 pour recevoir le précieux don. Forêt Hereford Inc. est dirigé par un conseil d'administration de neuf (9) personnes qui tâchera de gérer sagement la propriété afin qu'elle demeure accessible à l'ensemble de la population, plus spécifiquement les gens des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde.

UNE SERVITUDE DE CONSERVATION FORESTIÈRE : UN BIEN PRÉSERVÉ À PERPÉTUITÉ

Monsieur Tillotson souhaitait également que sa propriété demeure d'un seul tenant et que ses éléments de grande valeur écologique soient préservés, tout en conservant sa vocation première de forêt productive. C'est pourquoi Conservation de la nature Canada (CNC) a été interpellée afin de collaborer à l'atteinte de cet objectif en signant avec Forêt Hereford Inc. une servitude de conservation forestière. En plus de recevoir une partie du terrain d'une superficie de 239 ha qui sera nommée la réserve naturelle Neil-et-Louise-Tillotson, CNC devient le gardien de la servitude qui s'apparente beaucoup aux working forest easements que l'on retrouve aux États-Unis et qui permet d'allier foresterie et conservation dans un même territoire.

«C'est le début d'une grande aventure où nous sommes associés à perpétuité dans un but commun faire de la gestion de cet atout exceptionnel de la région du sud du Québec un succès inégalé, et nous en sommes bien fiers», de dire Richard Belleville. Une célébration plus officielle avec l'ensemble des parties impliquées sera organisée dans les prochains mois afin de souligner comme il se doit ce don d'une extrême générosité.

«S'étendant sur 50 km², cette propriété représente la plus importante transaction jamais effectuée au Québec par Conservation de la nature. Nous sommes fiers de pouvoir accompagner Forêt Hereford Inc. dans la mise en valeur de ce territoire exceptionnel.», affirme Nathalie Zinger, vice-présidente de Conservation de la nature au Québec.



Daniel Raymond, Lucie Tremblay, Sylvie Harvey, Nathalie Zinger, Sylvain Lemay, Daniel Fecteau, Caroline Bélaïr, François Bouchy-Picon, Richard Belleville, Joël Bonin et David Lauzon sont les membres du conseil d'administration de Forêt Hereford Inc.

Source : Sara Favreau-Perreault, Forêt Hereford Inc., 819-849-9166, poste 30

Info. : Élizabeth Sbaglia, Conservation de la nature Canada

Racheal Stuart, Fonds Neil et Louise Tillotson

NOUVELLES MUNICIPALES

Élections municipales 2013 : Je m'informe !

Le 3 novembre 2013, les électeurs de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Vous trouverez dans cette section toute l'information nécessaire pour mieux comprendre le milieu municipal et ses élections. Ainsi, vous pourrez participer activement à la vie démocratique de votre milieu.

D'ailleurs, pourquoi ne pas poser votre candidature pour occuper l'un des 8 000 postes d'élu ou inviter quelqu'un à le faire ? Pensez-y !

Source : www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/accueil/



ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LES ÂÎNÉ(E)S

Quelques aînés ont mentionné le souhait de faire des activités physiques ? Seriez-vous des nôtres ? Nous ouvririons la salle communautaire une journée par semaine de 13 à 16 h. Viendriez-vous bouger en notre compagnie ? Si oui, veuillez communiquer avec Hélène Lefrançois au 819-844-2510 ou laissez un message au bureau municipal au 819-849-4443



CENTRE ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET (CACI)



Suite à une entente avec la municipalité, le service de CACI sera dispensé par la municipalité. L'ordinateur sera disponible les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30 à titre d'essai. Apportez une carte d'identité. Pour plus d'informations, contactez la municipalité au 819-849-4443 ou Lucille N. Duteau au 819-849-7132.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Herford considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie.

L'édition 2013 se tiendra le 17 août, alors nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h et se poursuit jusqu'au coucher du soleil.

Il est préférable de s'habiller très chaudement, sur la montagne il fait froid.

L'événement a pour but l'observation des étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. De plus des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

Si dame nature n'est pas des nôtres (s'il pleut) ce sera reporté à une date ultérieure.

Nous vous attendons les bras ouverts !

Pour information : 819-849-4443



PACTE RURAL



C'est le 19 juin dernier que le conseil de la MRC de Coaticook arrêteait son choix dans le cadre du deuxième appel de projets de l'année 2013 du Pacte rural 2007-2014. À la suite des recommandations du comité d'analyse, on annonce que cinq (5) projets recevront du financement de la part du Pacte rural, ce qui totalise une contribution de 40 796 \$.

projet	promoteur	Montant \$
Aménagement du parc municipal	Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette	10 651\$
Communauté solidaire de nos aînés – sauvegarde	Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook	17 500\$
Entente de cohabitation harmonieuse	MRC de Coaticook	1 532\$
Atelier insertion socioprofessionnelle	Ressourcerie des Frontières	6 377\$
Construction de deux ponts – Sentier Pédestre Neil-Tillotson	Municipalité d'East-Hereford	4 736\$

Rappelons que le Pacte rural constitue l'une des mesures mises en œuvre dans le cadre de la deuxième *Politique nationale de la ruralité* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui alloue à la MRC un budget de plus de 1,6 million de dollars répartis sur 7 ans. Le conseil de la MRC de Coaticook est heureux de pouvoir contribuer via le Pacte rural à la réalisation de ces 5 projets structurants qui représentent des investissements totaux de plus de 115 000 \$ dans notre milieu.

L'année 2013 constitue la dernière année pour l'attribution des fonds du Pacte rural. La MRC annoncera au cours de l'été si un troisième appel de projets sera lancé pour un dépôt des demandes en septembre. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook, au 819-849-9166, poste 30 ou à rural@mrcdecoaticook.qc.ca.

Source : Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural 819-849-9166

SUR LA ROUTE DU MARCHÉ À LA FERME DE LA VALLÉE DE LA COATICOOK

Vous voulez réaliser une activité intéressante et originale ? Vous êtes au bon endroit !

Nous vous proposons ici une sorte de rallye à la campagne. Il s'agit en fait d'un parcours panoramique cartographié qui vous conduira d'un produit savoureux à l'autre. Vous êtes sur la route du marché à la ferme de la Vallée de la Coaticook. Apportez votre glacière car vous ne repartirez pas les mains vides, vous succomberez assurément pour nos délicieux fromages, nos fruits et légumes, notre fleur d'ail ou encore nos compotes, chutney, confitures... la liste de vos découvertes est longue !

Comment participer à cette découverte agro-gourmande ? Plusieurs moyens sont à votre disposition : procurez-vous la carte-napperon de



produitdelafirme.com qui regroupe l'ensemble des fermes participantes ou téléchargez le circuit sur votre téléphone intelligent. La carte-napperon est disponible au bureau d'accueil touristique ou dans les nombreux présentoirs touristiques un peu partout en région. On peut aussi la télécharger à partir du site Internet www.produitsdelafirme.com. Pour le circuit sur appareil intelligent, vous devez télécharger l'application **Baladodécouverte**. Là aussi, tous les détails sur le site Internet.

En route, vous apprécierez les paysages bucoliques, les montagnes majestueuses et le charme des vallées uniques à notre région. Curieux-gourmand ou gourmand-curieux, on vous attend !

Pour informations complémentaires : www.produitsdelafirme.com



**Nouveauté : le circuit
« Savoires et Saveurs »
dans la Vallée de la
Coaticook**

Cette été, le nouveau circuit guidé « Savoires et saveurs » vous invite à une rencontre intime avec trois producteurs agricole passionnés de la Vallée de la Coaticook. Ils vous accordent un temps privilégié où partager leurs savoirs, leur expérience et vous faire découvrir la saveur de ce qu'ils produisent.

Fleurs comestibles, fromages médaillés, cerises et fruits rares vous permettront d'entrer dans une véritable écologie du monde rural pour tous les curieux des pratiques respectueuses de la Terre.

À partir du 8 juillet, joignez le circuit « Savoir et Saveurs » vers des découvertes qui éveilleront vos sens par-delà les paysages splendides de la Vallée de la Coaticook.

Le circuit guidé Savoires et Saveurs visitera :

- Les fleurs comestibles de Au Cœur des Saisons
- La Fromagerie La Station
- La cerisaie Les Délices de Compton

Informations pratiques :

Durée de l'activité : 3 h

Billet adulte : 17 \$

Billet enfant : 10 \$



Les réservations sont obligatoires. Le parcours se fait dans le confort de votre voiture. Les circuits Vallons-y sont une production de Tourisme Vallée de la Coaticook.

Pour l'horaire et les réservations :

www.vallons-y.info

Tourisme Vallée de la Coaticook

1 866-665-6669

Pour information :

Géraldine Lansiaux

projets@tourismecoaticook.qc.ca

819 849-7014 poste 234

CONCOURS ET PRIX NATIONAL DE POÉSIE POUR LES AÎNÉ(E)S

Nature des prix : Premier prix : 1 000 \$
Deuxième prix : 500 \$
Et huit prix de 100 \$ chacun

Règlements : Le/la candidat/e doit :

- être de citoyenneté canadienne ;
- n'avoir jamais publié un ouvrage de poésie chez un éditeur reconnu, ni avoir en sa possession un contrat ou une promesse de publication ;
- soumettre en quatre (4) exemplaires **un seul poème d'au plus vingt (20) lignes** dactylographiées à double interligne, recto seulement ;
- ce poème doit être écrit en français ;
- le manuscrit doit être mis à la poste au plus tard le **31 juillet de l'année en cours**, le cachet de la poste en fait foi, à : **Prix national de poésie pour les aînés**, 1497 rue Laviolette, Trois-Rivières, G9A 1W5 ;
- une courte biographie (maximum 100 mots) doit accompagner le manuscrit de même que ses coordonnées complètes : adresse, téléphone, courriel.

Jury :

Un jury de trois (3) membres est désigné annuellement par le Conseil d'administration de la Fondation Les Forges Inc., organisme à but-non lucratif qui organise le FIP. La décision du jury est sans appel.

Organisme responsable :

Festival International de la Poésie,

1497, rue Laviolette, C.P. 335

Trois-Rivières G9A 5G4

Téléphone : 819.379.9813

Télécopieur : 819.376.0774

Courrier électronique : info@fiptr.com

Origine :

Ces prix, annuels, ont été créés en octobre 2010 afin de favoriser divers objectifs sociaux reliés aux aîné(e)s retraités(e)s ou pas du Québec via l'écriture, l'écoute et la lecture de la poésie. Ils seront remis, lors d'une soirée-récital des poèmes des lauréats qui se tiendra à la Maison de la culture, Parc Champlain, Place de l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières, lors du 29e Festival International de la Poésie qui aura lieu du 4 au 13 octobre 2013.

Lauréats :

2012 : Richard Fortin (Orford)

2011 : Ginette Andrée Poirier (Québec)

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Produits bleus

Une foule de produits permettant de réduire sensiblement votre consommation d'eau sont disponibles un peu partout, que ce soit dans des quincailleries, des centres de rénovation ou même en ligne. Ces outils permettent de grandes économies d'eau sans avoir à changer vos habitudes.



- **Aérateur de robinet** : pour réduire le débit de l'eau dans la cuisine ou la salle de bain sans diminuer la pression du jet.
- **Pomme de douche à faible débit** : pour diminuer la consommation d'eau et d'énergie.
- **Sablier de douche** : calcule 5 minutes sous la douche !
- **Toilette à faible volume** : pour remplacer la toilette standard par un modèle dont la cuvette contient 6 L d'eau.
- **Outil réducteur de volume de réservoir de toilette** : à introduire dans le réservoir pour en diminuer le volume.
- **Pastilles de détection de fuites pour toilette** : elles colorent l'eau de la cuvette en cas de fuite.
- **Baril collecteur d'eau de pluie** : à installer sous les gouttières pour récupérer et utiliser l'eau de pluie.
- **Pluviomètre** : calcule la quantité d'eau tombée sur votre terrain en cas de pluie ou lors de l'arrosage.
- **Minuterie d'arrosage** : pour ne pas arroser inutilement pendant de longues périodes de temps.
- **Produits ménagers ne nécessitant pas d'eau** : détergents qui ne nécessitent qu'un chiffon pour essuyer.



Surveillez les certifications Energy Star (machine à laver et lave-vaisselle) et WaterSense (toilettes, pommeaux de douche, robinets et aérateurs) qui vous permettent d'économiser eau et énergie !



Source : peep.reseau-environnement.com

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

31 juillet	Fin de participation pour le concours de poésie pour les ainé(e)s	
3-4 août	Tournoi à Rosco	East-Hereford
17 août	La Tête dans les étoiles	Mont-Hereford St-Herménégilde
2 sept.	Fermeture de la plage	Lac Wallace
14 sept.	Souper-danse Club Joyeux	Centre communautaire St-Herménégilde
15 sept.	Méchoui	Église Saint-Henri East Hereford
13 oct.	Tirage des Amis du Patrimoine 13h	Saint-Venant de Paquette
3 nov.	Élections municipales	Toutes les municipalités

VAGUES DE CHALEUR

Connaissez-vous la différence entre une crampe de chaleur, un coup de chaleur et un épuisement dû à la chaleur ? Lisez nos conseils sur la sécurité pour savoir comment vous tenir au frais lorsque les températures augmenteront cet été.

Nous sommes tous susceptibles de souffrir d'un stress thermique. Les risques à la santé sont plus importants chez les personnes de plus de 65 ans, les bébés et les jeunes enfants, les personnes qui souffrent de maladies chroniques, tels les troubles respiratoires ou cardiaques, les personnes qui travaillent ou font des exercices dans des endroits chauds et celles qui font de l'embonpoint. Les maladies liées à la chaleur peuvent être évitées.

Au cours d'une vague de chaleur

- Buvez des boissons, particulièrement de l'eau, avant d'avoir soif.
- Ralentissez votre rythme ! Votre corps ne peut pas fonctionner normalement dans des températures élevées.
- Tenez-vous au frais dans un magasin, une bibliothèque municipale ou à la piscine municipale.
- Portez un chapeau ample bien aéré pour vous protéger la tête et le visage ou utilisez un parasol lorsque vous êtes à l'extérieur.
- Portez des vêtements amples, légers et de couleur claire.
- Essayez de ne pas attraper un coup de soleil. Cela diminue la capacité du corps à se refroidir.
- Ne laissez jamais votre bébé, enfant ou animal dans un véhicule stationné.
- Assurez-vous que les membres âgés de votre famille, vos voisins et vos amis sont à l'aise et en sécurité.



Symptômes communs et traitement des maladies liées à la chaleur

Crampes de chaleur

Symptômes : Douleurs vives dans les muscles causées par un déséquilibre qui résulte de l'incapacité de l'organisme à remplacer les sels et minéraux perdus par sudation.

Traitement : Transportez la personne malade dans un endroit ombragé et frais et exercez de fortes pressions sur les muscles douloureux. Donnez-lui à boire deux verres d'eau salée (cinq millilitres de sel pour un litre d'eau) à des intervalles de cinq à dix minutes si les crampes persistent.

Épuisement dû à la chaleur

Symptômes : Transpiration abondante, faiblesse, vertige, mal de tête, diarrhée, crampes musculaires, peau moite et froide, chute de tension artérielle, désorientation

et vomissements probables causés par une perte excessive d'eau, de sel et de minéraux.

Traitement : Transportez la personne malade dans un endroit frais, donnez-lui à boire de l'eau salée et couvrez-la si elle frissonne. La personne doit rester au lit jusqu'à son rétablissement. Consultez immédiatement un médecin.

Coup de chaleur

Symptômes : Température corporelle supérieure à 40° C, perte de connaissance complète ou partielle, fonction cognitive réduite et arrêt de la transpiration (peau chaude et sèche), dilatation des pupilles et hypertension. Au début, la peau peut être rouge et devient ensuite terne ou violacée.

Traitement : Les coups de chaleur sont très graves. Composez immédiatement le 911 ; en attendant l'ambulance, transportez la personne malade dans un endroit frais, aspergez-la d'eau froide et laissez l'eau s'évaporer pour faire baisser la température corporelle.

Protection des enfants contre le soleil

Votre enfant peut attraper un coup de soleil en seulement 15 minutes. Au cours d'une vague de chaleur, limitez les activités extérieures aux heures du matin et du soir, et ne laissez jamais les bébés ou les jeunes enfants jouer ou dormir dans un parc de jeu ou dans une poussette.

Si vous êtes à l'extérieur, limitez le temps d'exposition au soleil autant que possible. Appliquez à votre enfant un écran solaire de FPS 15 ou plus surtout sur les parties du corps les plus exposées, comme le visage, les lèvres, les oreilles, le cou, les épaules, le dos, les genoux et le bout des pieds. Appliquez l'écran solaire au moins vingt minutes avant de sortir au soleil et réappliquez toutes les deux heures ou plus fréquemment si votre enfant s'engage dans des activités pouvant éliminer le produit : il a nagé, s'est essuyé avec une serviette ou a beaucoup transpiré.

Assurez-vous que votre enfant porte un chapeau à larges bords et des lunettes de soleil. Choisissez des lunettes qui sont approuvées par l'ANSI ou l'ACN, qui bloquent les rayons UVA et UVB et les rayons ultraviolets, ou qui portent l'inscription « UV 400 ». Ce type de lunettes bloque presque entièrement les rayons pouvant causer des dommages aux yeux.

Vos enfants doivent porter des vêtements tissés serrés, amples et de couleur claire, préférablement en coton pour absorber la sueur. Donnez-leur souvent à boire de petites quantités d'eau.

Ces conseils sur la sécurité ont été préparés par Sécurité publique Canada en collaboration avec Environnement Canada et Santé Canada.

Source : www.preparez-vous.gc.ca

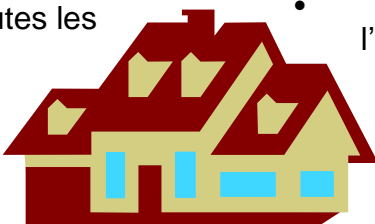
VOTRE MAISON EST-ELLE EN SÉCURITÉ LORSQUE VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Pour plusieurs, l'été est synonyme de vacances et ces dernières sont souvent l'occasion pour vous et votre famille de désertier le nid familial pour une longue période.



Plusieurs vacanciers se demandent si leur maison sera en sécurité pendant leur absence. Lorsque vous quittez votre demeure, la dernière chose que vous souhaitez est de recevoir un appel vous informant que votre maison a été cambriolée ou pire, revenir de vacances et constater vous-mêmes des dommages et pertes matériels. Voici quelques conseils pour protéger votre maison.

- Avant de quitter, vérifiez que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées, y compris la porte du garage, celle du hangar et du sous-sol. Si vous possédez des fenêtres coulissantes ou une porte-fenêtre, placez un morceau de bois ou une longue tige de métal sur les rails afin d'en bloquer l'ouverture. Assurez-vous qu'aucune clé de surplus n'est cachée à l'extérieur de la maison, que ce soit sous un tapis ou une roche. Les cambrioleurs savent où chercher pour trouver ces clés et cela facilite grandement l'accès à votre demeure.
- Faites l'acquisition de minuteries pour vos lumières extérieures, ou encore, installez des lumières à détecteur de mouvement ou des lumières photosensibles, qui s'allument lorsque le soleil se couche et s'éteignent à l'aube. Plus votre demeure sera éclairée, plus il sera difficile pour les voleurs de s'en approcher sans être vus. De plus, les minuteries peuvent donner l'impression qu'il y a quelqu'un à la maison.
- Assurez-vous que votre courrier et vos abonnements (journaux, magazines, etc.) seront ramassés régulièrement ou sont suspendus pour la durée de vos vacances. Une grande quantité de courrier à votre porte rend votre absence évidente aux cambrioleurs.



- Laissez quelques stores ou rideaux ouverts pour donner l'impression que quelqu'un se trouve à l'intérieur.
- Assurez-vous qu'une personne de confiance (un voisin ou un ami) jette un coup d'œil à votre maison. Cette personne pourra arroser vos plantes et s'assurer que tout est en ordre. Elle pourra aussi bouger votre voiture si vous l'avez laissée à la maison et tondre votre gazon. Laissez-lui vos coordonnées ou celles d'une personne que vous aurez désignée responsable de vos biens pendant votre absence.
- Avant de partir, profitez de l'occasion pour faire l'inventaire de vos biens : appareils, bijoux, armes à feu et autres objets de valeur.
- Si vous possédez de l'argent comptant, des bijoux ou tout autre objet ou document que vous souhaitez protéger, placez-les dans un coffret de sécurité à votre banque. Vous devrez déboursier de l'argent en échange de ce service mais vous vous assurerez ainsi que vos objets de valeur seront en sûreté.
- Si vous possédez des armes à feu, assurez-vous qu'elles sont en sûreté et rangez-les en vertu de la Loi sur les armes à feu et ses règlements.
- Investissez dans l'installation de minuteries pour certains de vos appareils électroniques. Placez-en par exemple sur votre radio et certaines lampes, afin de créer l'illusion qu'il y a de l'activité à l'intérieur de votre maison.
- Assurez-vous que votre système d'alarme est en marche. Donnez le code aux proches qui doivent se rendre chez vous pendant votre absence.

Soumis par Raymond Gagné dans le cadre de l'Organisation inter-municipale de sécurité civile.

Source : www.preparez-vous.gc.ca



APELL
Association pour la Protection de l'Environnement Lac Lippé
1055 Lippé Sud
St-Herménégilde, Québec J0B 2W0
819-821-2847 | Yvonne Dumais, prés.
819-574-5345 | Sonia Vermette, sec.
Courriel : laclippe@hotmail.com

COMMUNIQUÉ

Nouveau C.A. de l'APELL

L'association pour la protection de l'environnement du Lac Lippé (APELL) regroupe les personnes soucieuses de la qualité de l'environnement de ce joyau qu'est notre petit lac.

Suite à notre dernière Assemblée Générale Annuelle (AGA) qui s'est tenue le 1^{er} juin dernier, nous avons le plaisir de vous informer que les personnes suivantes ont été élues au nouveau conseil d'administration :

Yvonne Dumais, Présidente

Sonia Vermette, Secrétaire

«Mike» Mircea Ciobanu, Trésorier

Josée Dion, Administratrice

Voytek Karczewski, Administrateur

N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions ou informations.

L'APELL se dévoue à la protection du Lac Lippé.

Cela doit se traduire par des efforts soutenus pour protéger et améliorer la santé du lac. Bien que le succès de notre association soit grandement attribué au dévouement de ses bénévoles, la poursuite de sa mission dépend de votre appui financier et le renouvellement de votre «Carte de membre». Plus de 50% des propriétaires l'ont déjà fait et nous vous en sommes reconnaissants.

Les montants recueillis servent notamment à :

- Suivi de la qualité de l'eau (tests, etc.)
- Cotisation RAPPEL
- Frais de réunions et AGA (impression, etc.)
- Frais bancaires et administratifs
- Dénéigement du petit pont
- Etc.

MISSION DE L'APELL

« PROMOUVOIR LA
CONSERVATION ET
L'AMÉLIORATION DE LA
QUALITÉ DE L'EAU ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC
LIPPÉ ; INCLUANT LA
PROTECTION DU LITTORAL,
DES RIVES ET
L'ENCADREMENT
FORESTIER DU LAC LIPPÉ
ET DE SES AFFLUENTS
CONTRE TOUTE FORME DE
DÉGRADATION »

Si ce n'est déjà fait,
nous vous invitons à **renouveler dès maintenant votre adhésion à
l'APELL** auprès d'un membre du c.a.
et à nous notifier tout changement de coordonnées par téléphone, par
courriel à laclippe@hotmail.com ou en personne.

➔ **MERCI ! ☺**

Sonia Vermette

Secrétaire bénévole



COMMUNAUTÉ ST-HERMÉNÉGILDE

Ne pas oublier que la Contribution Volontaire Annuelle (CVA) est commencée. Merci

Voici les heures et les dates des messes célébrées en août 2013 et septembre 2013.

Dimanche	04 août	10 :30H	Alice Pivin	par Linda et René Nadeau
Dimanche	11 août	10 :30H	Huguette, Robert et Gilles Viau	par famille Viau
Dimanche	18 août	10 :30H	Marcel Nadeau	par Linda et René Nadeau
Dimanche	25 août	10 :30H	Claude Tardif	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	01 sept.	10 :30H	Mathieu Boisvert	par ses parents
Dimanche	08 sept.	10 :30H	Marcel Nadeau	par Linda et René Nadeau
Dimanche	15 sept.	10 :30H	Sr. Rita Grenier	par Maria et Roger Langevin
Dimanche	22 sept.	10 :30H	Pierre Charest	par ses parents Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	29 sept.	10 :30H	Béatrice Marcoux Lizotte	par ses enfants

JUSTE POUR RIRE

- 1—Un curé, voulant capter l'attention de ses auditeurs, joignait des gestes très énergiques à sa parole et faisait retentir de terribles coups de poings sur les rebords du devant de la chaire.
Le bedeau qui se trouvait à côté de lui, lui dit à mi-voix :
--Prenez garde, monsieur le curé, vous savez que la chaire est faible !
- 2—Un écrivain qui prenait de l'embonpoint se permit un jour cette plaisanterie sur les jours de la semaine.
--L'un dit et l'autre m'a redit : «Fais-tu maigre, dis ?»_Je dis : «Je fais ce que mon ventre dit. Et ça me dit : Mange !»
- 3—Que fais-tu maintenant ? Demande Benoît à son ami Jean.
--Je gagne ma vie en écrivant.
--Pour quel journal écris-tu ? La Presse ? La Tribune ?
--Non, j'écris à mon père deux fois par mois pour lui dire que je suis à court d'argent.....
- 4—Un monsieur traverse un champ, dans une campagne, pour raccourcir son chemin. Il entend une jeune paysanne chanter et émerveillé de sa voix, lui dit :
--« Pardon mademoiselle, votre voix harmonieuse me fait supposer que vous cultivez le chant ? »
--« Oh ! Non monsieur, c'est mon père qui le cultive ; moi je garde les vaches ! »
- 5—Mouvement perpétuel :
Les guenilles font du papier, le papier fait des dollars, les dollars font des banques, les banques font des emprunts, les emprunts font la pauvreté, la pauvreté fait des guenilles et.....ça recommence !
- 6—Le directeur d'une maison d'aliénés venait de mourir.
On oblige—ça va de soi—tout le monde à assister à l'enterrement ; le lendemain le journal disait, en parlant de la cérémonie : « Aux obsèques de Mr. Le directeur, il y avait un monde fou ! ».....



PLUME DU LAC



COMMUNIQUÉ

Objet : Les patrouilleurs nautiques sont proactifs sur les plans d'eau du district

Dans le cadre du projet pilote concernant la desserte récréotouristique du district de l'Estrie, les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec ont déjà effectué des opérations sur une vingtaine de plans d'eau de la région. À ce jour, les policiers ont intercepté plus de 150 embarcations et émis plus de 170 avertissements à des personnes en infraction, en plus d'émettre une vingtaine de constats.

Les policiers tiennent à aviser la population qu'une attention particulière est portée aux éléments suivants :

- l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage pour chaque personne à bord de l'embarcation (amende de 200\$, plus les frais) ;
- l'obligation d'avoir une personne qui fait la vigie lors d'une activité impliquant le remorquage d'une personne par l'embarcation, notamment le ski nautique et le tube pneumatique (amende de 250\$, plus les frais) ;
- l'obligation pour la personne qui conduit l'embarcation de respecter le taux d'alcoolémie prévu au Code criminel, sans quoi elle s'expose à des accusations criminelles.

De plus, toute personne qui conduit une embarcation motorisée doit détenir une preuve de compétence qui certifie qu'elle connaît les règles de base et qu'elle sait conduire son embarcation en toute sécurité. Cette règle s'applique aussi aux chaloupes et embarcations qui sont munies d'un petit moteur amovible.

Notons qu'en vertu de la Loi sur la marine marchande, les policiers ont le pouvoir de faire expulser d'un plan d'eau les personnes et embarcations qui ne respectent pas la loi ou dont le manque d'équipements ou le comportement présentent un risque pour la sécurité. Depuis le début des opérations de patrouille nautique de cette année, les policiers ont déjà procédé à l'expulsion de 13 embarcations.

Les policiers de la Sûreté du Québec tiennent à rappeler que, dans le cadre de la nouvelle desserte récréotouristique, les interventions sur tous les plans d'eau du district de l'Estrie seront multipliées afin que les activités nautiques soient bien encadrées, donc plus sécuritaires pour tous.

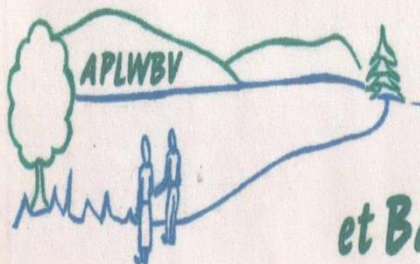
Aurélie Guindon
Agente d'information
Sûreté du Québec
(819) 572-6050

FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire** pour l'année 2013, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour la troisième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le 30 septembre 2013 en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrons pas malheureusement vous remettre votre bourse.

Au plaisir de vous rencontrer.





Association
Protection
Lac Wallace
et Bassin Versant

776 rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

(819)844-0972

Courriel: association.lac-wallace@hotmail.com

Vous aimez profiter d'un plan d'eau de qualité? Alors agissons! Par votre contribution annuelle de 20\$ à l'association du Lac Wallace, vous faite la différence car ensemble nous pouvons garder et même améliorer la qualité de notre lac. A vous d'y voir!

ENTREPOSAGE *La Vieille École*



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

***Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.***



**CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK**

WWW.CFCOATICOOK.COM

284, RUE CHILD,
COATICOOK, QC J1A 2B7

TÉL. : 819 849-6688

TÉLÉC. : 819 849-3068

COURRIEL : INFO@CFCOATICOOK.COM

Depuis maintenant 35 ans,

*Nous nous occupons, pour vous,
de tous les détails lorsque survient l'inévitable.*

*Vivez votre deuil, prenez soin de vos proches,
nous nous chargeons du reste. . .*

*N'hésitez pas à communiquer avec nous. . .
nous pouvons vous aider.*

« La Traversée »
Mouvement d'entraide aux endeuillés
819 849-6688

Mairesse : Mme Lucie Tremblay

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Jean-Claude Daoust

Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux Viau

Siège no 4 : M. Mario St- Pierre

Siège no 5 : M. Jean-Claude Charest

Siège no 6 : M. Ronald Massey

Directrice générale et secrétaire-trésorière :

Mme Nathalie Isabelle

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Inspecteur en bâtiment : M. Sylvain Martineau

- Pension pour chevaux avec manège intérieur et extérieur
- Cours d'équitation western
- Fêtes d'anniversaires pour enfants
- Camps de jours intensifs en équitation

Places disponibles



Gîtes touristique
(B&B)

**Dominic et Sébastien sont heureux de vous servir au
890 ch. St-Jacques à St-Herménégilde
pour réservation ou informations : 819-849-0568**



- Élevage de Blondes d'Aquitaine sans additif et sans hormone
- Vente de viande directement à la ferme **NOUVEAU 2012**
- Veau et bœuf à la pièce, emballés sous-vide et congelés

Très grand choix de feux d'artifice... Animez vos soirées !!!



Nouveautés de nos producteurs locaux pour le B.B.Q.

- Boulettes pour hamburger déjà prêtes
- Surlonge mariné au poivre ou à l'érable

En magasin

- Fumoir électrique et copeaux essences diverses
- Nouvelles bières de micro-brasseries :
L'Alchimiste de Joliette et Brasseurs du Monde de St-Hyacinthe
- Plusieurs nouveaux articles pour la chasse

Pour vos fringales, le casse-croûte reste ouvert jusqu'à 21h
les jeudis, vendredis et samedis soirs tout l'été !



Super spécial sur les feux d'artifice B.E.M.
15% de rabais
à l'achat de 100\$ et plus avant taxes

833 chemin St-Jacques, St-Herménégilde 819-849-2011

Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : **819-849-0714**

Steve: **819-849-0035**



SCALABRINI & FILS INC.
 1730, CH. TREMBLAY
 STE-EDWIDGE, QC JOB 2R0



Stéphane Lemieux
Opérateur de machine

Bur. : 819 849-6625
 Cell. : 819 679-7821

Donald Crête
Propriétaire
 Cell. : 819 564-7958

R.B.Q. : 2618 7807 48



Équipe du journal

Le Mégilien

776, rue Principale

St-Herménégilde, PQ J0B 2W0

Nouveau courriel : lemegilien@outlook.com

Téléphone : 819-437-5462

Mise en page : Sylvie Fauteux Viau

Conseiller responsable : Réal Crête

Responsable publicité : Brigitte St-Pierre



Repère du Chasseur 2010

Clément Crête

1005 rue CHIZO

Coaticook QC J1A 2S5

Tél. : 819 849-7130
www.repereduchasseur.com



RBQ : 8005-8373-90

EXCAVATION • TRANSPORT • DÉNEIGEMENT

ÉRIC BELOIN
PRÉSIDENT

438, Route 253
 East Hereford, QC J0B 1S0
 Tél. : 819 844-2341
 Téléc. : 819 844-0915
 Courriel : ericbeloin@axion.ca
www.ericetgeorgesbeloin.com



PROMUTUEL
COATICOOK-SHERBROOKE
 Tout commence par la confiance

Geneviève Clermont
 Agente en assurance de dommages
genevieve.clermont@promutuel.ca

Coaticook • 819 849-9891 • promutuel.ca



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest,
 Coaticook, QC
 J1A 1P8

Téléphone et télécopieur: (819) 849-4100

Service d'aide domestique de la région de Coaticook

E-mail: sadrc@videotron.ca

Web: aidedomestiquecoaticook.org

819-849-7716



Services offerts:

Ménage léger et lourd
 Préparation de repas
 Entretien des vêtements
 Accompagnement pour vos courses



Confidentialité, honnêteté et travail bien fait.



Tonte de gazon pro.
 Avec expérience.

Estimation gratuite.

René Nadeau

819-849-3230

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOUS

BON ÉTÉ

SOYEZ PRUDENTS

Nouveau courriel pour le

journal le mégilien

lemegilien@outlook.com



XPLORNET
INTERNET HAUTE VITESSE

**Maintenant disponible
à la campagne.**

INFORMEZ-VOUS !

BRUNELLE
électronique

10 Main Ouest, COATICOOK, Qc / 819-849-3608